N°. 43 SAMEDI 11 JUIN 1831. IIe ANNÉE.

L'ORGANISATEUR,

GAZETTE

DES SAINT-SIMONIENS,

PRIX
DE L'ABONNEMENT :
25 fr. pour l'année ;
13 fr. pour six mois,
7 fr. pour trois mois.

Paraît une fois par semaine.

ON S'ABONNE
Au bureau du Journal, rue Monsigny, n° 6, près le passage Choiseul ;
Et chez ÉVERAT, rue du Cadran, n° 16.

Toutes les institutions sociales doivent avoir pour but l'amélioration morale, intellectuelle et physique de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre.

Tous les priviléges de la naissance, sans exception, seront abolis.
A chacun selon sa capacité; à chaque capacité selon ses œuvres.

MISSIONS SAINT-SIMONIENNES.

MISSION DE NORMANDIE.

Le Mémorial Dieppois du 31 mai contient la lettre suivante, qui lui a été adressée à la suite d'une séance Saint-Simonienne.

MONSIEUR,

N'ayant pu répliquer, dans la dernière séance, à l'orateur Saint-Simonien, je crois pouvoir faire remarquer aujourd'hui avec quelle adresse le prêtre Saint-Simonien éludait toutes les objections qui présentaient quelques difficultés.

Admettez-vous, ai-je demandé, dans votre association universelle, l'état de domesticité? S'il n'y a pas de domestique disciple, disais-je, il n'y a pas de grand savant, de grand artiste, de grand industriel; car qui aurait le temps de devenir tel, étant forcé de vaquer à tous les besoins de la vie? Vous n'avez pas répondu à cette objection ; mais comme vous avez dit que vous admettiez le luxe comme possible et nécessaire dans votre état social, je dois en conclure que vous admettez l'état de domesticité. Mais qu'est-ce qu'un domestique qui est tel par la volonté d'autrui, et non par la sienne, si ce n'est un esclave? Et quel esclavage odieux que celui imposé à l'homme qui aurait reçu une éducation première! éducation qui lui ferait sentir si péniblement toute l'abjection de son état, toute la dégradation de son individu.

Vous ne m'avez pas répondu quand j'ai demandé par quel moyen vous espériez pouvoir établir l'équilibre dans

votre société entre la capacité et la fortune de chaque individu ; chaque homme sera probablement payé tous les jours, avec défense d'aliéner son salaire du lendemain ; autrement l'équilibre ne durera pas vingt-quatre heures ; et tel qui aurait été pauvre aujourd'hui, saurait dès demain, devenir riche, soit par son économie, soit par un calcul heureux, soit par des bénéfices même illicites ; tandis que les grands artistes, qui presque toujours ont de grandes passions, deviendraient pauvres en dissipant la dot qui leur aurait été donnée.

Vous ne m'avez pas répondu par quel moyen l'État se rendrait maître des fortunes mobilières, si insaisissables par leur nature.

J'ai demandé qui empêcherait l'homme incapable qui aurait reçu une faible dot d'en recevoir une plus forte par la générosité d'autrui.

Je demande à tous ceux qui vous ont entendu si vous avez su nous dire à quel âge vous classeriez les individus.

Bien peu d'hommes naissent avec une vocation déterminée ; on n'en compterait pas quatre sur mille, et ceux-là savent prendre leur place. Presque tous les hommes sont propres à remplir une grande partie des états de la société. On ne naît pas avec une vocation pour être menuisier, cordonnier, domestique, etc. C'est souvent après avoir essayé de plusieurs conditions que l'homme se décide pour une ; or, je le demande, quel est l'homme dieu sur la terre qui, jugeant avec infaillibilité la dose de facultés intellectuelles, morales et physiques de chacun, lui imposera l'obligation de remplir un état plutôt qu'un autre? Est-il possible d'inventer un système d'esclavage plus odieux que celui qui forcerait un homme à remplir une condition plutôt que tout autre? quel est le tyran qui dira à chaque homme : Tu seras cela, et défense à toi d'être autre chose?

J'ai dit que, fussiez-vous infaillible, chaque homme se jugeant plus favorablement qu'il n'est jugé, il était impossible que, dans votre système de classification, non-seulement vous contentiez tout le monde, mais encore que vous contentiez un seul individu.

J'ai dit encore, et vous n'y avez pas répondu, qu'il n'est pas un homme capable ou incapable qui voulût enchaîner sa volonté à celle d'autrui, qui consentît à vivre sous une tutelle qui durerait toute son existence.

J'ai dit (et vous m'avez mal compris) qu'un père de famille, qui, riche parce qu'il est capable, et qui verrait sans douleur, par l'établissement de votre doctrine, ses enfans réduits, par leur incapacité, à remplir les fonctions les plus pénibles, les plus abjectes de l'état social ; j'ai dit qu'un tel père serait un méchant homme, par cela seul qu'il serait un méchant père.

Je n'ai pas dit, ainsi que vous me l'avez fait dire, que la femme était née pour servir aux plaisirs des hommes ; j'ai dit, et je le répète, que la mission de la femme est différente de celle de l'homme sur la terre ; j'ai dit que nier cette vérité, ainsi que vous le faites, c'est prouver que vous connaissez peu le cœur humain ; j'ai dit que c'était la faiblesse de la femme et la force de l'homme qui faisaient naître une sympathie entre eux ; j'ai dit que les vertus de la femme étaient autres que les vertus des hommes, et que si c'était injurier l'homme que de le comparer à la femme, c'était injurier la femme que de la comparer à l'homme.

Vous avez méconnu, selon moi, dans l'homme trois facultés morales qui servent de mobile à toutes ses actions : l'amour-propre, l'amour des siens, l'amour de la propriété.

Pourquoi évitez-vous, dans vos discours, dans vos écrits, de nous faire connaître votre code politique ou religieux? C'est pourtant en en donnant l'application que vous pouviez le mieux nous faire comprendre votre doctrine.

Quand j'ai dit que votre métaphysique était obscure, j'ai avancé un fait que vous avez fini par avouer, vérité que M. Reville a démontrée jusqu'à l'évidence. Je termine, car je ne puis en dire ici davantage ; si j'ai trouvé des vues généreuses dans votre doctrine, je ne reste pas moins convaincu qu'il est impossible d'en faire l'application.

RÉPONSE

AUX OBJECTIONS PRÉSENTÉES DANS LE MÉMORIAL DIEPPOIS, SUR LA DOCTRINE SAINT-SIMONIENNE.

Le prêtre Saint-Simonien n'a point cherché à *éluder toutes les objections qui présentaient quelques difficultés ;* au contraire, il a déployé son *adresse* à choisir dans le mémoire qui a été lu les questions les plus générales, celles dont la solution touchait le plus directement aux grands intérêts de l'humanité et aux points capitaux de la politique Saint-Simonienne, abandonnant à la sagacité des auditeurs le droit d'appliquer aux détails d'ordre secondaire les principes généraux déjà posés. C'est pourquoi il s'est long-temps arrêté sur le changement apporté à la constitution nouvelle de la *propriété ;* 1° par l'abolition *graduelle* de tous moyens d'acquérir autre que le travail personnel et direct, ordonné et rétribué par la prévoyance sociale ; 2° par la substitution *graduelle* de l'héritage selon le mérite et le rang dans la FAMILLE SOCIALE, à l'héritage selon le hasard de la naissance et la règle toute individuelle de la FAMILLE DE GÉNÉRATION. Des explications données à cet égard, il a dû résulter que tous les *progrès sociaux* ont amené des changemens dans la *constitution de la propriété ;* que ces progrès, indiqués, préparés par des *moyens révolutionnaires*, ne s'étaient accomplis d'une

manière régulière et stable que sous l'influence d'une *parole religieuse* ou d'une *organisation pacifique*. Dans ce but, on a comparé, par rapport à l'abolition de l'esclavage, l'action *révolutionnaire* de Spartacus et de ses hordes armées, à l'action *religieuse* de Jésus, de ses apôtres et de son clergé; on a comparé, par rapport à l'abolition du servage, l'action *révolutionnaire* des guerres de la Jacquerie à l'action *pacifique* et *laborieuse* des *corporations industrielles*, instituées sous l'invocation des saints du christianisme; enfin, par rapport à la destruction de l'aristocratie bourgeoise et à l'abolition de l'héritage, on a comparé l'action *révolutionnaire* du parti de la montagne, et les essais théoriques et informes de Saint-Just et de Babœuf, à l'action *religieuse* de SAINT-SIMON et de ses disciples, *enseignant* une nouvelle MORALE « *le travail pour tous*; » apportant un nouveau PRINCIPE D'ORDRE, « *le classement selon la capacité*; » une organisation nouvelle de *propriété*, « *la rétribution selon les œuvres* ». De plus, on a indiqué les *moyens transitoires* (politiques et FINANCIERS) à l'aide desquels disparaîtraient *successivement* tous les priviléges de naissance sans exception (y compris l'hérédité de fortune), sans dépossession ni violence, sans même qu'il fût nécessaire d'exiger des hommes *convertis par sa parole*, le sacrifice! Le sacrifice, au prix duquel pourtant le christianisme avait déjà obtenu le plus grand changement opéré jusqu'ici dans la constitution de la propriété, savoir: l'abolition de l'esclavage, l'abolition de la *propriété-homme*, l'abolition d'un *héritage* auquel les patriciens de l'antiquité, encore plus imbus du sentiment de la famille et du respect de la caste que les bourgeois de notre époque, attachaient le bonheur, la gloire et l'intérêt de leurs *enfans*. Par là s'est trouvée détruite la plus grave de toutes les accusations portées contre les Saint-Simoniens, celle d'exciter *volontairement* ou *involontairement* les populations à la révolte, et de prêcher une doctrine subversive et dangereuse. Par là on a vu que les Saint-Simoniens, apôtres de paix et de travail, n'apportaient ni la *guerre* ni le *pillage;* mais qu'arrivant au milieu d'une société où tous les intérêts se trouvent en lutte, et au moment où une question terrible commence à s'agiter entre ceux qui *possèdent* et ceux qui ne *possèdent point*, ils se présentaient, avant tout, comme *pacificateurs*, comme CONCILIATEURS et JUGES entre les deux partis.

Cette question était bien, de toutes celles à traiter, la plus importante; car une doctrine convaincue d'excitation à la *révolte* et à la *violence* devrait être légitimement repoussée; et pour établir, devant tous, nos droits à être écoutés et suivis, il était indispensable d'écarter une odieuse *fin de non-recevoir*.

Nous avons répondu sur les influences que devrait exercer l'*âge* par rapport aux conditions d'*éducation*, de *fonction* et de *repos*.

Nous avons particulièrement insisté sur l'institution de la hiérarchie selon la capacité, et nous avons montré combien étaient diminuées les chances d'erreur, comment *les erreurs, possibles dans tout ce qui est humain*, seraient facilement réparées par la *prévoyance* d'une *association* organisée pour *le progrès*.

Nous avons défini la CAPACITÉ, et de cette définition il est résulté qu'un homme *véritablement classé suivant sa capacité* serait toujours *libre;* qu'il n'y avait liberté qu'à cette condition.

Nous avons expliqué comment un *père de famille*, sans être un *méchant homme*, pourrait voir dans l'application de la loi Saint-Simonienne qu'il aurait JUGÉE BONNE, le *bonheur*, le *devoir* et l'*intérêt* de ses enfans. Nous avons dit aussi quels hommes Jésus appelait *méchans*, et quels hommes aujourd'hui nous nommerions tels, si au lieu d'une loi de paix et de douceur, de perfectibilité et de progrès, nous apportions une loi dont la TERREUR, compagne inséparable du *démon*, ne serait point bannie; une loi de déchéance, de péché et de réprobation.

Nous avons traité longuement de la condition des femmes; nous avons établi comment nous entendions l'égalité sociale de l'époux et de l'épouse, et quel *rôle différent* ils accompliraient dans l'exercice d'une même fonction, *chacun* selon la grâce particulière départie à son sexe. Nous avons pris pour exemple la fonction SACERDOTALE, considérée dans le *prêtre* et dans la *prêtresse*.

Nous avons beaucoup parlé de la propriété, de l'égoïsme, de l'amour-propre ou intérêt personnel; beaucoup aussi de l'amour de l'humanité et de la famille.

Dans tous nos enseignemens nous avons posé et sans cesse développé, commenté les principes fondamentaux de notre code politique et religieux, principes qui se réduisent à trois.

« *Association universelle* pour l'amélioration *progressive*,
» sous le rapport MORAL, *physique* et *intellectuel* de la
» classe la plus nombreuse et la plus pauvre;

» Abolition de l'héritage et de l'oisiveté;

» Classement selon la capacité et rétribution selon les œuvres. »

Prenant pour exemple la *loi de Moïse*, la *loi de Jésus*, la déclaration des droits de l'homme, nous avons même montré comment les codes les plus compliqués pouvaient se ramener à quelques préceptes générateurs; et il est vrai, nous nous sommes empressés d'annoncer que le CODE de l'*association* universelle ne se composerait jamais de trente-trois mille lois en quelques millions d'articles; minimum formidable de la collection des lois, décrets et ordonnances produites par nos assemblées délibérantes depuis 1789.

Nous avons surtout cherché, dans la réponse publique aux observations, à réhabiliter la CAPACITÉ CALOMNIÉE, et ceux qui nous entendaient ont dû sentir que loin de maudire cette aristocratie de *talens* comme étant aussi oppressive que l'aristocratie de *naissance*, il fallait au contraire

la désirer et l'aimer; car c'est la condition la plus favorable à l'AMÉLIORATION des hommes nés *peu capables*. Nous avons prouvé par l'histoire, et par toutes les données du cœur humain, que la capacité était, par essence, amie de l'homme et du progrès; nous avons dit que le *criterium* véritable de la capacité de commandement était l'amour de l'humanité et l'enthousiasme pour les destinées sociales.

Enfin, nous abstenant de parler *métaphysique* à qui avait déclaré son incompétence, nous avons terminé par une allocution morale. Cette allocution avait pour but de faire sortir nos auditeurs des voies étroites de l'individualisme et de les élever dans la sphère sociale et religieuse. Nous avons à cœur de montrer à quelles conditions on peut se permettre de *juger* les doctrines sociales; à quelles conditions on peut les *comprendre* et les *réaliser;* à quelles conditions surtout on s'en fait *apôtres*.

Nous avons dit que tout homme qui n'était pas préparé *moralement* et *sympathiquement* à écouter une doctrine de régénération sociale ferait de vains efforts pour la comprendre; car *les grandes pensées viennent du cœur*, et pour être bien comprises, doivent passer par le cœur; et alors, nous avons essayé de préparer moralement et sympathiquement ceux qui ne l'étaient pas encore. Nous avons parlé des événemens politiques de l'Europe, des misères de la classe ouvrière; nous avons parlé au nom de l'alliance entre les bourgeois et les prolétaires, si chaudement conclue dans les journées de juillet, et *sitôt oubliée*.

Jusqu'ici nous ne répondons point à la lettre, nous cherchons seulement à récapituler les points principaux de la réplique verbale afin de rétablir la discussion sur son véritable terrain. Cette récapitulation fera voir sans doute qu'on nous accuse à tort d'avoir négligé certaines difficultés auxquelles nous croyons avoir surabondamment répondu.

Toutefois, il est évident, par la note reproduite dans le *Mémorial Dieppois*, que les solutions données par nous n'ont pas été bien saisies; nous allons en conséquence reprendre en détail les objections, les examiner sous toutes les faces, et donner à leur occasion les explications nécessaires (1).

DOMESTICITÉ. — PROFESSIONS ABJECTES.

Les Saint-Simoniens n'admettent point la *domesticité*, car ils annoncent que l'exploitation de l'homme par l'homme doit être abolie sous toutes les formes.

Ce qu'on appelle aujourd'hui *domesticité* est un dernier vestige de l'état d'*esclavage*. L'homme, par le *hasard* de la naissance, se trouve placé sous le joug *individuel* d'un *maître*, indépendamment de toute condition d'aptitude. Personne ne contrôle le *maître* dans l'exercice de son autorité; toute la législation est faite en sa faveur et au préjudice du *salarié*. La religion se contente d'enseigner au *maître* qu'il doit commander avec douceur, au *domestique* qu'il doit obéir avec résignation; aujourd'hui *maîtres* et domestiques n'ont guère de religion; ils sont en opposition de sentimens et d'intérêts. L'un ne cherche qu'à faire augmenter le prix de son salaire, l'autre veut payer le *service* le moins possible. La famille de l'homme à gages est tout-à-fait étrangère aux sympathies et aux soins du *maître*: « *Ne prenez pas de domestiques mariés; il faut nourrir toute la famille.* » C'est là un proverbe bourgeois. Le domestique est-il malade? Soigné à ses frais. Est-il infirme? Hors de service et privé de gages. Telle est la *règle*: toute autre conduite est une exception. Dans le service nulle division de travail bien tranchée; nulles chances de dévoûment.

Immobilité fatale et *dépendance individuelle*, tels sont les caractères qui résument tous les vices de l'état de domesticité. Une condition pareille serait pire que l'*esclavage*, si elle pouvait durer. Le *prolétaire*, moins heureux que l'esclave, n'a point un maître dont l'intérêt soit de bien conserver SA *chose;* le prolétaire, moins heureux que le serf, ne croit point à une supériorité de race dans son maître: on lui a dit que les hommes étaient *libres* et *égaux* devant la loi.

La société actuelle et les sociétés du passé offrent des indications fécondes de l'avenir.

Par tout où il y a *ordre*, but commun à accomplir, amour réciproque des supérieurs et des inférieurs, les services *personnels* perdent leur caractère dégradant, parce que la personne servie est digne de l'être et que le serviteur aime et vénère son chef.

Tout service *personnel* ou *abject* qui a un caractère *social* est *annobli*. Toute fonction qui sert d'*apprentissage* à une fonction plus élevée ne rabaisse point celui qui la remplit momentanément.

Dans la caserne, le soldat s'occupe, à son tour, des services domestiques du dernier ordre, sans se croire pour cela dégradé; il sait que pour ne plus y être soumis il n'a besoin que de devenir *caporal* ou *sergent*.

Au moyen âge, les pages, les valets, les écuyers étaient les gens de la maison du seigneur, ses domestiques; ils étaient attachés à sa personne. Ces fonctions étaient *nobles*, car ceux qui les remplissaient faisaient un *apprentissage;* ils pouvaient s'élever dans la hiérarchie ou même rester avec honneur à la place qu'ils occupaient suivant les diverses circonstances de capacité et de mérite.

Les ordres mineurs, les frères servans, les novices, les convers ne sont pas des *domestiques*, parce que d'une manière plus ou moins directe ils font partie de la hiérar-

(1) Pour éviter les citations trop longues et trop souvent répétées, nous renvoyons les lecteurs à la lettre imprimée, en les priant de suivre parallèlement les questions et les réponses.

chie catholique. Dans les couvens toutes les fonctions sont remplies par des membres de la communauté, qui, par leurs fonctions, ne sont pas déshérités du titre par lequel les membres de l'association sont unis : celui de *frères*.

Dans la société Saint-Simonienne toute fonction de service personnel tient à un service social. Le serviteur a des supérieurs et des inférieurs dans la ligne hiérarchique à laquelle il appartient, il ressort immédiatement d'une autorité *analogue* à sa fonction. La fonction subalterne est l'apprentissage d'une fonction supérieure. Toutes les professions sont divisées et classées de manière à présenter une échelle très-variée, très-élevée, très-bien graduée. Nul n'est condamné à rester toute sa vie au même degré, dans l'ordre des travaux où il aura été jugé capable d'entrer. Tous ont une vaste carrière d'avancement, de telle sorte qu'une profession aujourd'hui avilie, pourrait être l'acheminement à un grade si élevé qu'on n'en saurait trouver l'analogue dans les étroites sphères de notre société.

On peut d'apprenti devenir maître, comme on pouvait de page devenir chevalier; tous pour s'élever reçoivent *éducation* et *secours*. L'éducation est toujours proportionnée au mérite. N'y a-t-il pas des hommes qui *naissent* avec une aptitude toute particulière pour les soins de la maison? N'y a-t-il pas la *dévotion à la personne?* N'est-ce pas là la vertu de ceux qui chérissent d'autant plus la fonction que leur amour se porte davantage sur les hommes qui la remplissent? Voilà la seule question à poser et à résoudre pour entendre la *domesticité* comme nous l'entendons.

Quant aux professions dites *abjectes*, elles appartiennent presque toutes à l'ordre industriel, parce que, dans le passé, l'industrie a été *esclave* et *subalternisée*. Par SAINT-SIMON l'industrie réhabilitée entre dans le temple; plus de professions abjectes. L'état abject pour l'homme c'est l'*immobilité*. Naître et grandir, vieillir et mourir dans le même réduit et dans la même misère et à la même place, voilà la douleur et la honte! Toutes les professions *stationnaires* et non revêtues d'un *caractère social* sont dégradantes.

Observons le *progrès*.

Il fut un temps où tout travail hormis celui de la guerre était abject.

Tous nos aristocrates bourgeois étaient *serfs* autrefois; avant l'émancipation des communes, qu'était-ce qu'un industriel? UN VILAIN. En ce temps les banquiers étaient des changeurs, et eux qui comparent aujourd'hui leurs *maisons* aux *maisons royales* d'Angleterre, de France et d'Autriche, n'avaient autrefois qu'un banc de pierre sur le marché public; et quand ils ne tenaient point leurs engagemens, le banc était rompu et brisé par justice.

Dans la société Saint-Simonienne toutes les professions sont ennoblies. On peut de simple ouvrier dans un atelier quelconque devenir chef de tous les ateliers dans un immense territoire.

Mais il se présente encore une autre considération.

Pour toute fonction de *manœuvre* la mécanique tend à remplacer l'homme; et le développement de tous les moyens d'application que fournissent les théories scientifiques n'enlèvera point aux ouvriers leurs moyens d'existence, parce que le *travail*, les *travailleurs* et les *produits* sont divisés et ordonnés d'après le principe de l'ASSOCIATION et non plus par l'aveugle CONCURRENCE. Or les ressources de la mécanique sont immenses. Il y a loin sans doute de la *fronde* au *canon;* du *caillou* tranchant aux *lames d'acier;* de la *rame du marinier* à la machine de *Watt;* du *rouet* aux *mulls-jenny*.

Toutes les professions tendent à se rattacher intimement à une théorie scientifique; tous les métiers deviennent des arts libéraux.

Aveugles, aveugles, ouvrez donc les yeux!

RÉTRIBUTION, DÉTOURNEMENT DE FONDS, ALIÉNATION DE SALAIRE, MEUBLES.

Dans notre société il y a toujours équilibre ou analogie entre la *richesse* et le *mérite*. Tout homme riche est un homme capable; tout homme capable est un homme riche; à *chacun suivant sa capacité!*

Tous les hommes sont fonctionnaires, tous les fonctionnaires sont rétribués MORALEMENT, *intellectuellement*, et *physiquement*. Dans un pareil système d'association il n'y a plus lieu à un commerce de *spéculation* ou de *lucre*. Tous les revenus sont des *fournitures;* l'argent monnayé tend à disparaître; on ne connaît plus que des *bons au porteur* sur les magasins publics.

Les difficultés présentées sur les *salaires*, *l'aliénation des revenus*, la faculté de *thésauriser*, etc. tiennent donc à un ordre plus élevé de questions dans lesquelles nous n'entrerons point aujourd'hui, mais dont les principes que nous venons de poser fournissent suffisamment la solution.

Dans le nouvel ordre social la fraude peut se glisser; mais nous cherchons à prévenir la fraude endonnant à tous et à chacun MORALITÉ, *instruction* et *richesse*. Si le délit a lieu, la société s'occupe de l'amélioration du délinquant; car l'*homme est perfectible*. L'homme *incapable* recevra une rétribution analogue aux besoins des hommes qui se trouvent dans la même sphère sociale que lui. L'essentiel est que tous reçoivent une rétribution. En France, la majorité de la population souvent manque de travail, et toujours mange un pain noir trempé de sueur; au nom de Dieu et de l'humanité point de *chicanes*. Sauvons l'enfant qui se noie, après nous verrons.....

J'arrive à l'objection sur les grands artistes.

Dans les époques de désordre tous les *grands artistes sont*

dissipateurs, leur activité n'a point de but ; ils dissipent leur vie, leur temps, leur fortune, leur talent ; ils jettent leur génie dans le tourbillon du monde. Dans les époques d'ordre, les artistes aiment le but social ; ils s'associent de toutes les puissances de leur être à l'œuvre commune, ils chantent, ils s'exaltent ; mais dans cette exaltation pleine de calme et de religion ils n'oublient point leur dignité. D'ailleurs, par sa nature, l'artiste n'est point apte aux détails de l'économie domestique ; il veut être entouré de soins qu'il paie de son génie et de son inspiration. C'est pourquoi l'artiste vit et meurt pauvre dans les sociétés où il est obligé de se suffire à lui-même, et d'être à la fois l'artisan industriel de sa fortune et l'économe de sa maison.

A QUEL AGE CLASSE-T-ON ? PRÉTENDUE INDIFFÉRENCE DES HOMMES POUR LA PLUPART DES ETATS. CHANCES D'ERREUR.

J'ai dit que, *selon les individus*, l'AGE pour l'éducation, l'entrée en fonction ou la retraite devait varier. J'ai montré l'injustice des textes de loi qui fixent des conditions abstraites indépendamment des circonstances particulières ; j'ai dit que le pouvoir paternel ne connaissait d'autre règle que les besoins actuels de ses enfans et les devoirs de sa fonction. L'éducation durera jusqu'à ce qu'elle soit complète ; l'homme restera en fonction le plus long-temps possible ; il se reposera lorsque ses forces commenceront à décroître. Il n'y a pas d'*âge fixe et déterminé*, parce que tous les individus diffèrent de tempérament et de santé. *A chacun suivant ses forces.*

Ou les hommes naissent avec une vocation spéciale, ou, comme le dit l'auteur de la note, *presque tous les hommes sont propres à remplir une grande partie des états de la société.* Dans le premier cas, il faut que la société intervienne avec toute sa prévoyance et toutes ses ressources, car le hasard est une très-mauvaise condition de classement, et les fils de prolétaires ne sauraient *tout seuls* reconnaître leur vocation et la développer. Dans le second cas, on pourrait sans trop de soin classer les individus selon les besoins de la société, on pourrait, pour ainsi dire, les tirer au sort, pourvu que de *la grande partie des hommes* INDIFFÉRENS soient exceptés ceux qui seraient doués d'une vocation particulière, et de ceux-là le *triage* est assez difficile, pour qu'il ne soit point livré au hasard.

Au reste, nous ignorons sur quoi est fondée l'étrange théorie de la banalité des capacités ou de l'indifférence en matière de profession. Nous nous basons non-seulement sur notre *conception religieuse*, mais sur tous les systèmes physiologiques et politiques, pour croire aux facultés, aux aptitudes, aux vocations.

Tout homme venant au monde a un rôle à remplir ; dès les premiers élans naturels on peut prévoir et déterminer sa place dans l'une des trois grandes séries professionnelles (beaux-arts, science, industrie), etc. Aujourd'hui *la plus grande partie des hommes* naissent PROLÉTAIRES, condamnés par le hasard aux travaux que vous nommez abjects. La misère est-elle donc la VOCATION de la majorité des humains ? et parmi tous ces *misérables* ne se trouve-t-il pas quelques-uns de ces génies qui inventent la boussole et découvrent un monde pour enrichir ceux qui blasphèment contre la capacité ? Les plus heureux brisent leurs chaînes, et parviennent *malgré* tous les obstacles ; mais combien succombent dans cette lutte fatale ! *Secours à chacun, est-ce donc là une tyrannie ?*

L'auteur de la note dit que *c'est souvent après avoir essayé plusieurs conditions que l'homme se décide pour une ;* excellente raison pour donner à chacun le moyen de choisir, excellente raison pour que toutes les ressources de la capacité viennent éclairer les choix. Les hommes qui naissent *tout classés*, qui vivent et meurent selon le hasard, qui n'ont pas de choix à faire, seraient donc encore plus malheureux que nous ne l'avions pensé. Oh ! plus vite encore au secours de ceux qui souffrent !

L'homme, sans doute, n'est pas infaillible ; mais les plus capables sont moins faillibles que les incapables ; mais toutes les puissances sociales réunies sont moins faillibles que l'aveugle hasard ; mais là où chacun trouve une place, l'intrigue est beaucoup moins à redouter que dans une société où les hommes se disputent et s'arrachent les emplois.

Personne ne sera *forcé* de remplir une fonction qu'il ne voudra et qu'il ne pourra pas remplir. Tout homme classé selon sa vocation est libre. Dans la *famille universelle*, il n'y a pas de tyran pour dire à chaque homme : « *Tu feras* CELA, et défense à toi de faire autre chose. » Il y aura des pères qui diront à leurs enfans : Mon fils, voici la direction où tu es appelé ; choisis, et tous s'efforceront de favoriser ton développement, car la mission des supérieurs est d'élever leurs inférieurs.

L'homme n'est pas un démon d'orgueil ; il se révolte contre l'incapacité, mais il adore le génie ; il adore même trop facilement ceux qui l'exploitent, et sous ce point de vue le progrès de l'humanité consistera plutôt à relever les individualités qu'à les abaisser.

Vous dites qu'en supposant même notre *infaillibilité*, *personne ne serait content de sa place.* Mais la réponse est simple :

Ou les mécontens ont raison, ou ils ont tort. S'ils ont raison, le pouvoir aura manqué à sa mission et devra changer de direction ; car il n'aura plus l'acclamation des inférieurs, condition essentielle de sa légitimité.

S'ils ont tort, ils sont exigeans, injustes, il faut les améliorer, il faut leur enseigner que l'homme qui cherche à obtenir plus qu'il ne mérite est un usurpateur ; qu'il opprime et exploite son semblable. Il faut leur donner les moyens de pratiquer cette loi divine, qu'aucune conscience humaine ne saurait dénier : à chacun suivant sa capacité, à chaque capacité suivant ses œuvres !

Si l'*injustice* était la loi unique de l'humanité, comment se seraient fondées toutes les hiérarchies : la hiérarchie catholique, la hiérarchie militaire, la hiérarchie des administrations ? et pourtant avec des moyens d'ordre tout-à-fait despotiques ces pouvoirs se sont développés et se maintiennent. Et la hiérarchie des riches et des pauvres ! par quelle providence se maintient-elle, si ce n'est par le respect des droits d'autrui et le sentiment du devoir, vertus natives de l'humanité ? Encore une fois ne regardons pas notre humanité de si mauvais œil ; ne prenons pas les travers d'une époque de désordre pour les lois invariables de notre nature.

Jusqu'ici les sociétés humaines nous représentent les hommes liés les uns aux autres, la *volonté* du faible enchaînée à celle du fort par la conquête, la force brutale, les priviléges. Aujourd'hui seulement, et par SAINT-SIMON, les hommes vont commander et obéir par droit de capacité. Ces hommes prétendus *libres* qui ne veulent point, disent-ils, engager leur indépendance, dépendent en général de tout le monde. L'homme en société est et doit être toujours soumis à une direction. Bien orgueilleux et bien aveugles ceux qui s'imaginent n'obéir à personne ! Il nous faut des patrons et des chefs ; désirons-les bons et sages, et ne nous croyons *libres* qu'autant que nous *aimerons* et que nous serons *aimés*. Parler autrement, c'est nier toute l'histoire, c'est nier l'humanité. Prenons-y garde ; *chacun* de nous apporte, il est vrai, à la société le tribut de toutes ses facultés ; mais *seul*, il ne serait rien. Nous ne sommes quelque chose que par l'humanité qui travaille avec nous et pour nous dans les siècles. Au milieu de tous les biens dont nous *jouissons*, qu'avons-nous fait par nos propres forces ? une goutte d'eau dans l'Océan. Eh ! craignons plutôt de nous abîmer dans les torrens d'amour dont la *charité humaine* nous inonde, dans les flots de lumière que la *science humaine* verse autour de nous, dans des monceaux de richesses que l'*activité humaine* accumule pour nous ; craignons de nous trouver indignes de tant de bienfaits et bien pauvres acteurs dans une si grande œuvre !

PÈRE CAPABLE DONT LE FILS EST INCAPABLE. — ÉGALITÉ DE LA FEMME ET DE L'HOMME.

Il est plus que certain qu'un méchant père est un méchant homme ; mais un méchant père n'est pas celui qui veut que son fils soit classé suivant sa capacité et rétribué selon ses œuvres. Celui-là, au contraire, est un père plus moral et plus éclairé que ceux qui s'épuisent de travail pour engendrer des *oisifs*. Le père qui travaille doit vouloir pour son fils le travail auquel il doit son honneur et son bonheur. Nous avons déjà dit comment il fallait entendre les professions abjectes ; nous avons déjà dit que dans la doctrine d'*amélioration et de progrès* nul ne pouvait à nous venir pour descendre, que tous s'élevaient MORALEMENT et *intellectuellement*, et que personne ne pourrait se trouver INVOLONTAIREMENT dans une situation inférieure sous le rapport pécuniaire. Un père convaincu de la morale Saint-Simonienne l'accepte pour les siens comme pour lui. Un père converti au christianisme était-il *méchant* pour ne plus vouloir laisser à ses enfans des troupeaux d'esclaves ? Les libéraux du 4 août étaient-ils de méchans hommes, parce qu'ils n'ont plus voulu laisser des vassaux à leurs fils, et sacrifier les filles aux mâles, les cadets aux aînés ? Les pères *prolétaires*, et ils sont nombreux, et ils ont beaucoup d'enfans, les pères prolétaires seront-ils donc méchans pour ne plus vouloir que leurs fils soient condamnés, par le privilége de quelques-uns, à l'immoralité, à l'ignorance, à la misère. Les méchans sont les hommes qui se refusent au progrès ; les méchans sont les égoïstes ; nous sommes venus pour les convertir.

Arrivant à la femme, je dirai maintenant : Jamais nous n'avons prétendu nier qu'il y eût DIFFÉRENCE entre les capacités des deux sexes ; mais différence n'est pas *inégalité ;* nous croyons même que l'homme est particulièrement fort, la femme particulièrement tendre, affectueuse, sympathique, et non *faible*. Elle est faible en *Turquie*, où elle est esclave. Là elle n'est même pas *une bonne ménagère, une bonne mère de famille ;* elle est, nous l'avons dit, un instrument de plaisir, un meuble du sérail, marchandé et vendu. De la femme ilote et esclave le christianisme a fait la *vierge*, sœur de l'homme, l'*épouse* bonne ménagère et bonne mère de famille ; de la mère de famille, les Saint-Simoniens veulent faire la prêtresse, mère de la famille humaine : d'une influence captée ou usurpée nous voulons faire une autorité reconnue et acceptée ; de la femme en puissance de mari nous voulons faire l'épouse égale de l'époux dans le temple, dans l'État et dans la famille ; de la vierge *marchandée* pour la dot qu'elle apporte, ou *prostituée* pour la dot qu'elle reçoit, nous avons voulu faire la vierge recherchée pour sa BONTÉ, sa *sagesse*, sa *beauté*, mariée à l'homme de son choix ; tous les deux dotés, à titre égal, par une *rétribution sociale*.

AMOUR-PROPRE, AMOUR DES SIENS, AMOUR DE LA PROPRIÉTÉ.

Nous n'avons point méconnu dans l'homme l'*amour-*

propre, l'*amour des siens*, l'*amour de la propriété ;* seulement nous pensons que l'amour-propre tout seul n'est point moral ; que l'amour exclusif des *siens* ne l'est pas davantage ; que la faculté morale par excellence, c'est l'amour de l'humanité, harmonisé avec l'amour-propre et l'amour des siens. L'amour des siens et l'amour du prochain sont soumis à la loi du *progrès*. Pour nous, Saint-Simoniens, tous les hommes sont *nôtres*, et nous aimons et nous traitons notre prochain comme nous voulons être aimés et traités ; c'est-à-dire selon le *mérite* et les *œuvres*.

Quant à la propriété, tant qu'on ne l'aime que pour sa *propre* utilité, pour son bonheur individuel, elle ne donne pas lieu à ce que nous appelons précisément un *sentiment moral*. L'amour de la *propriété* ne devient un *sentiment moral* que lorsqu'il est harmonisé avec l'amour de la société.

Le sentiment de la propriété est inhérent à l'homme ; voilà pourquoi nous ne voulons plus de *prolétaires* ; voilà pourquoi DIEU VEUT que chacun *soit rétribué* SELON SES ŒUVRES. Le sentiment de la propriété, pour être *légitime*, doit être social ; voilà pourquoi nous voulons que toute propriété s'ACQUIÈRE par le *travail*, et se transmette à celui que l'on a jugé digne de la *conserver* et de l'*augmenter* au bénéfice de tous.

Nous avons donné et nous donnons tous les jours des détails sur les principales questions de l'organisation de l'avenir. Pour le moment nous ne voulons pas, nous ne pouvons pas donner ce qu'on appelle si vulgairement et si mal à propos nos moyens d'application ; c'est-à-dire LE PLAN MODÈLE d'une ville ou d'un village, le panorama *détaillé* de l'*association universelle*. Aux hommes qui s'arrêtent aux détails infiniment petits de la *pratique*, nous disons que leur temps n'est pas venu encore. A tous nous montrons que faire un *plan-devis* à l'avance, ce serait nous mettre dans la nécessité de torturer le monde extérieur pour le plier à nous, torture qui serait encore inutile et impuissante. Fermes et inébranlables sur la base : *à chacun suivant sa capacité, à chaque capacité suivant ses œuvres*, nous voulons en faire la règle morale de l'humanité ; mais nous avons un autre principe encore, c'est celui du PROGRÈS, et nous savons apprécier les *temps*, les *lieux* et les HOMMES : harmoniser à chaque instant les sentimens des hommes, leurs pensées et leurs actes, avec le but que nous voulons leur faire atteindre, voilà toute notre *politique*.

Toutefois, nous ne voulons pas dire que des développemens plus spéciaux ne seront pas donnés aux préceptes fondamentaux de la loi Saint-Simonienne. C'est là, au contraire, notre tendance ; mais pour faire des réglemens, il faut avoir des hommes à gouverner. Les apôtres prêchent la morale, posent la base de la société nouvelle ; les codes arrivent, comme développement, à mesure que la conception sociale se réalise.

ANNONCES.

L'ORGANISATEUR BELGE,

JOURNAL DE LA DOCTRINE DE SAINT-SIMON,

PARAÎT TOUS LES DIMANCHES A BRUXELLES.

ON S'ABONNE :

A Bruxelles, au bureau du Journal, place de Louvain, n° 7 ;
A Paris, rue Monsigny, n° 6 ;
Et chez tous les directeurs de postes.

(*On ne reçoit que les lettres affranchies.*)

PRIX DE L'ABONNEMENT :

12 florins (26 fr.) pour l'année ;
6 florins (13 fr.) pour six mois ;
3 florins (6 fr.) pour trois mois.

(*L'affranchissement par la poste se paie en sus.*)

RELIGION

SAINT-SIMONIENNE.

PUBLICATIONS.

Le Globe, journal quotidien : 80 fr. pour un an, 40 fr. six mois, 20 fr. trois mois.

Exposition de la Doctrine de Saint-Simon, 1ère année. 1 vol. in-8°, 2e édition, 7 fr. 50 c.

Exposition de la Doctrine de Saint-Simon, 2e année. (*Sous presse.*)

Tableau Synoptique de la Doctrine de Saint-Simon, 3 fr.

Lettres sur la Religion et la Politique, *in*-8°, 3 fr.

Appel aux Artistes, br. in-8°, 2 fr. 50 c.